Séance d'information

Programme de soutien financier 2026-2027

Participation culturelle dans les quartiers

Entente de développement culturel | Montréal | Québec

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. **Programme**
   - Objectifs
   - Volets et financements
   - Organismes et partenaires admissibles
2. **Projets**
   - Projets et dépenses admissibles
3. **Déposer une demande**
   - Date limite et plateforme de dépôt
   - Documents obligatoires
   - Outils et accompagnement
   - Données récoltées
4. **Évaluation**
   - Critères et comités
   - Répartition territoriale
5. **Calendrier**

De 5 programmes à 1 seul

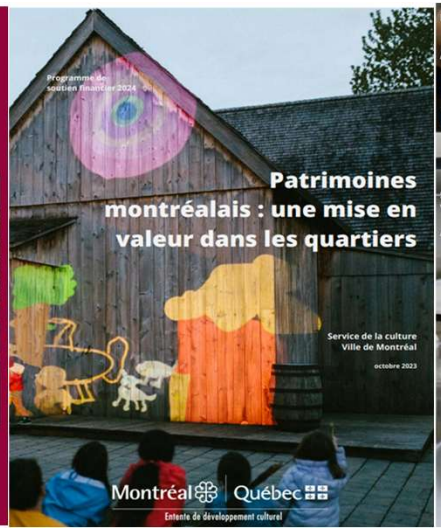

Participation culturelle dans les quartiers

OBJECTIFS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	Renforcer la participation culturelle des Montréalaises et des Montréalais Renforcer le dynamisme des communautés locales et la vie de quartier

OBJECTIS SPÉCIFIQUES	Augmenter la diversité des organismes, des projets soutenus et des personnes participantes	Maintenir la qualité des projets déployés	Renforcer l'adéquation entre les projets et les participant-e-s	Augmenter les collaborations et la mutualisation entre les acteurs sur le territoire	Favoriser une répartition territoriale plus équitable des projets soutenus

UN PROGRAMME : TROIS VOLETS

LIGNE DE DÉPART	Offrir un premier soutien à des organismes n’ayant jamais reçu de financement du Service de la culture, des sports et du loisir, afin qu'ils se familiarisent avec nos processus
PARTICIPER	Donner accès à l’art, à la culture et aux patrimoines à la population montréalaise dans toutes ses diversités, avec une variété d'échelles de soutien : micro, ponctuel, structurant
EXPÉRIMENTER	Tester des concepts, des stratégies ou des avenues pour améliorer les façons de faire, s’adapter aux nouvelles réalités et augmenter la portée et le succès des actions

FINANCEMENTS

LIGNE DE DÉPART

PARTICIPER

EXPÉRIMENTER

ORGANISMES ADMISSIBLES

LIGNE DE DÉPART	Artistique, culturel, loisir, loisir culturel et pratique artistique amateur, muséal, patrimonial, société d'histoire et industrie créative	Communautaire et intervention sociale	Ne pas être subventionné pour un montant annuel totalisant 750 000$ ou plus provenant de Montréal ou Québec
PARTICIPER			
EXPÉRIMENTER			Aucun maximum

ORGANISMES NON ADMISSIBLES

LIGNE DE DÉPART

PARTICIPER

EXPÉRIMENTER

- Sociétés et musées d'État ainsi que musée loi ;
- Organisations paramunicipales et organismes ou équipements inscrits à l'Annexe D de la Charte de la Ville ;
- Organisations dont la mission vise la réalisation d'activités de recherche ;
- Conseils régionaux de la culture ;
- Unités régionales de loisir et de sport ;
- Établissements scolaires ;
- Bibliothèques municipales ;
- Fondations privées liées à des organismes non-admissibles au programme ou à des équipements culturels municipaux, notamment les équipements inscrits à l'Annexe D de la Charte de la Ville ;
- Fondations et organismes essentiellement voués à la redistribution de financement à des OBNL ;
- Organismes agissant à titre de diffuseur pour la Ville ou soutenu par la Ville pour la réalisation d'une programmation métropolitaine ou locale;
- Organismes en situation d'infraction en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel ;
- Sociétés de développement commercial.

Organismes ayant déjà reçu un soutien financier du Service de la culture, des sports et des loisirs

PARTENAIRES

LIGNE DE DÉPART	NON OBLIGATOIRES
PARTICIPER	RECOMMANDÉS OU OBLIGATOIRES
EXPÉRIMENTER	OBLIGATOIRES

À titre d'**exemple** les partenaires peuvent être :

- OBNL admissibles au programme ou non
- Milieu d'enseignement et de recherche
- OBL liés à l'univers créatif (Inc)
- Organisme de concertation
- Experts
- Arrondissements et services centraux de la Ville de Montréal
- Institution publique

Appréciation par le comité d'évaluation.

Ressources et équipe dédiées au projet.

Pertinence en regard des objectifs du projet et du projet lui-même.

Impact sur OBNL demandeur

QUESTIONS

PROJETS NON ADMISSIBLES

LIGNE DE DÉPART

PARTICIPER

EXPÉRIMENTER

- Projets ou ensemble d'événements et **activités faisant partie de l'offre continue** de l'organisme.
- Projets de **création**, de **production** et/ou de **diffusion** d'œuvres artistiques professionnelles à l'exception des œuvres contribuant à la mise en valeur des patrimoines
- Projets dont les **dépenses sont déjà couvertes par d'autres programmes au niveau municipal** (incluant le Conseil des arts de Montréal) ou au niveau provincial (incluant le ministère de la Culture et des Communications, le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Société de développement des entreprises culturelles et Bibliothèque et Archives nationales du Québec)
- Les **fêtes** de quartiers, les **festivals** et **événements** (concerts professionnels, salon, foires, etc.)
- **Expositions permanentes**, projets de **rénovation** et de **construction**
- Projets de **loisir autres que culturels** (activités de croissance personnelle, yoga, loisir scientifique, etc.)
- **Activités promotionnelles** ou de **collecte de fonds**
- Projets de site **web**
- **Galas** de remise de prix
- Projets axés sur la performance et les activités qui se déroulent sous forme de **concours** ou de **compétitions**

TYPES DE PROJETS ADMISSIBLES

LIGNE DE DÉPART

PARTICIPER

- Projets favorisant la participation culturelle des populations dans toutes leurs diversités
- Projets de culture numérique participative
- Projets de médiation culturelle
- Projets encourageant la transmission des connaissances artistiques, culturelles et patrimoniales
- Projets de mise en valeur et de diffusion des patrimoines matériels, immatériels et mémoriels, de manière documentée et organisée en fonction d'un public cible : incluant expositions temporaires, itinérantes ou virtuelles, conférences, programmes éducatifs et culturels, brochures, animations historiques, projets numériques, visites guidées, etc.
- Ateliers d'expérimentation issus de disciplines artistiques ou atelier de création en pratique artistique amateur et loisir culturel pouvant être suivi d'une exposition ou d'un spectacle avec les personnes participantes
- Projets se déroulant dans les résidences pour personnes aînées, les logements sociaux (HLM), les centres de détention, les centres jeunesse et dans le milieu de la santé

EXPÉRIMENTER

- Exploration de collaborations entre organismes et spécialistes
- Projets pilotes, prototypes d'outils favorisant la participation culturelle codéveloppés avec les communautés
- Activités de partage de connaissances et de mutualisation des expertises entre organismes de différents secteurs ouvrant auprès d'une même population
- Mentorat et accompagnement
- Projets explorant de nouvelles formes d'expérimentation d'une discipline artistique pour les personnes participantes

DÉPENSES ADMISSIBLES

LIGNE DE DÉPART

PARTICIPER

EXPÉRIMENTER

- Conception (idéation, recherche, développement, recrutement de l'équipe ou des personnes participantes, etc.)
- Réalisation (ressources humaines en lien avec la réalisation du projet, cachet d'artiste, etc.)
- Diffusion
- Évaluation
- Partage des apprentissages
- Coordination
- Frais d'administration du projet (au maximum 15 % de la subvention octroyée)
- Promotion, documentation et communications (au maximum 15 % de la subvention octroyée)
- Location de locaux ou d'équipements nécessaires à la réalisation des activités
- Achat de matériel périssable
- Achat d'équipement non périssable (au maximum 20 % de la subvention octroyée)

Pas avant juillet 2027 !

La subvention octroyée ne peut dépasser 85 % du budget total du projet

Vous devez conserver toutes les pièces justificatives. En tout temps, le Vérificateur de la Ville peut les exiger.

DÉPENSES NON ADMISSIBLES

LIGNE DE DÉPART

PARTICIPER

EXPÉRIMENTER

- Opérations courantes, frais d'entretien, chauffage, électricité et autres services
- Compensation financière à l'intention des participants et participantes (cachet et carte cadeaux)
- Per diem ou frais de transport pour les artistes dont la provenance est située au-delà de 300 km de Montréal
- Les frais de fonctionnement de l'organisme (les salaires des ressources humaines régulières, les honoraires professionnels, les assurances, etc.) qui ne sont pas directement en lien avec les activités du projet déposé
- Immobilisations ou améliorations locatives
- Frais juridiques, cotisations et taxes
- Déficit de l'organisme
- Dépenses engagées avant la date d'octroi du soutien financier par les instances de la Ville de Montréal
- Dépenses liées au dépassement de coût du projet

QUESTIONS

DÉPOSER UNE DEMANDE

LIGNE DE DÉPART

PARTICIPER

EXPÉRIMENTER

DATE LIMITE : 9 février 2027 à midi

- Un seul appel pour l'année 2026-2027
- Une seule demande par organisme sera acceptée
- Les organismes doivent avoir terminé tout projet antérieur financé par le Service de la culture de la Ville et remis leur bilan avant de pouvoir obtenir un nouveau financement.
    - Si vous n’avez pas terminé votre projet avant la date de dépôt de votre demande, vous devez remplir la section *Bilan intermédiaire* dans le formulaire
    - Si une subvention vous est octroyée, elle ne sera versée qu’après la remise et l’approbation du bilan final du projet antérieur par la personne responsable de la Ville

DÉPOSER UNE DEMANDE

LIGNE DE DÉPART

PARTICIPER

EXPÉRIMENTER

Le formulaire de dépôt en ligne est l'unique manière de nous faire parvenir votre demande

- Le formulaire doit être signé électroniquement par la personne représentante dûment désignée et autorisée par résolution du CA
- Le formulaire signé fait foi de protocole d'entente : lisez attentivement les responsabilités et obligations

Service de la culture, des sports et des loisirs de la Ville de Montréal | Participation culturelle dans les quartiers - 2026/2027

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

DÉPART	MICRO	PONCTUEL	STRUCTURANT

Documents administratifs

- Une copie des lettres patentes
- Les états financiers du dernier exercice
- Les règlements généraux
- La liste des membres du CA
- Une résolution du CA

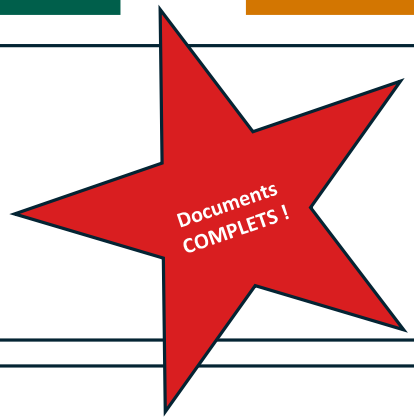

Documents de présentation

- Le curriculum vitæ de la personne qui coordonne le projet et/ou l'artiste, médiatrice et médiateur culturel, travailleuse et travailleur culturel, animatrice et animateur, etc.

Un document présentant clairement la programmation 2026

- Une résolution du CA de l'organisme partenaire
- Une lettre d'engagement de chacun des organismes collaborateurs ou partenaires précisant leur contribution à la réalisation du projet.

OUTILS

LES NOUVEAUTÉS DE LA REFONTE

1 seule porte d'entrée pour le dépôt de vos projets en créativité numérique, loisir culturel et pratique artistique amateur, médiation culturelle et patrimoine !

Les nouveautés profitables aux organismes

1. Simplification du processus de dépôt et de reddition de comptes, ainsi que centralisation de l'information
2. Évaluation des projets par un jury composé uniquement de pairs
3. Ajout d'un volet Expérimentation
4. Moins de contraintes sur l'admissibilité
5. Différentes possibilités de financement pour une variété de projets
6. Ajout d'une porte d'entrée spécifique pour les organismes jamais financés au Service de la culture (Ligne de départ)

Les nouveautés profitables à la communauté montréalaise

1. Ajout d'une étape d'évaluation pour favoriser la répartition équitable des projets soutenus sur le territoire
2. Des projets soutenus plus en adéquation avec les besoins et intérêts des citoyennes et citoyens

Les nouveautés qui renforcent le réseau de la culture et son financement

1. Plus d'accompagnement et de nouveaux outils (lexique, schémas, clinique de rédaction)
2. Plus d'opportunités de mise en réseau pour favoriser les collaborations et partages d'expertise

FINANCEMENT EN CULTURE PAR LA VILLE DE MONTRÉAL ET SES PRINCIPAUX PARTENAIRES

Schématisation des principaux champs d'action respectifs et de leur liens

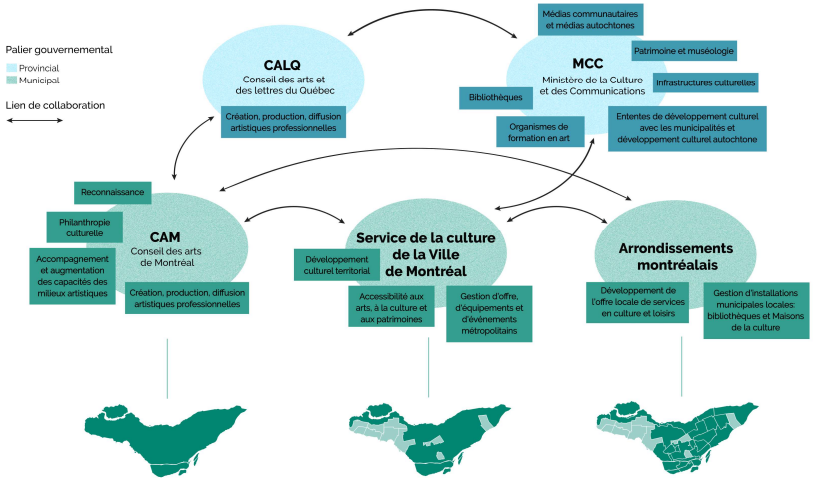

Cette schématisation n'est pas exhaustive. De nombreux acteurs et partenaires qui composent l'écosystème culturel n'y figurent pas.

LES ÉTAPES D'UNE DEMANDE

Le processus d'évaluation du programme Participation culturelle dans les quartiers est fondé sur la rigueur, l'expertise et l'efficacité. Les choix et les attributions de fonds publics se font dans le respect de l'indépendance, de l'impartialité et de la transparence.

1 PRÉPARATION ET DÉPÔT

- Séances d'information et d'accompagnement
- Clinique de rédaction
- Rencontres individuelles
- Grand Rendez-vous du développement culturel
- Nouveaux outils: lexique, schémas, etc.
- Remise du formulaire de dépôt ainsi que des documents obligatoires et facultatifs

Durée de l'appel* 17 semaines

2 ÉVALUATION

- Validation de l'admissibilité de l'organisme et de la conformité de la demande
- Évaluation des projets (comité de pairs externes à la Ville et au MCC)
- Répartition équitable des projets recommandés par le comité de pairs selon une grille d'analyse territoriale

Durée de traitement* 8 semaines

3 ANNONCE DES RÉSULTATS ET OCTROI DES SUBVENTIONS

- Approbation par les différentes instances (Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications)
- Communications aux organismes des résultats et rétroaction
- Communications publiques

Durée de traitement* 3 à 4 semaines

4 RÉALISATION

- 1er versement
- Suivi de mi-parcours (visio, courriel ou sur place)
- Approbation du bilan et des obligations contractuelles
- 2e versement

Durée des projets* 1 à 3 ans

**Les durées indiquées sont approximatives et peuvent varier*

OUTILS

Niveaux de participation

Participation culturelle dans les quartiers

Exemples

Interactions	Collaboration	Cocréation	Pratique artistique amateur
Lors d'une visite interactive d'une exposition sur l'immigration, un groupe d'aîné.es est invité à échanger sur leur propre parcours migratoire.	Un groupe d'adolescents contribuent à la réalisation d'une œuvre numérique d'un artiste de leur quartier.	Un collectif constitué d'artistes, d'aides-soignants et de personnes ayant des enjeux de santé mentale œuvre à la création d'une pièce de théâtre s'inspirant de leur quotidien.	
Un parcours pédestre pour découvrir les monuments patrimoniaux de Villeray est proposée aux usagers et usagères des organismes communautaires du quartier	Des photographes amateurs transforment des photos d'archives pour contribuer à une exposition sur l'histoire de leur quartier.		Des citoyens et citoyennes se regroupent tous les dimanches pour chanter dans une chorale

INFORMATIONS PRATIQUES

RENCONTRES D'INFORMATION	**Mardi 27 octobre** de 18h00 à 20h00 **Jeudi 29 octobre** 10h00 à 12h00	
SÉANCES D'ACCOMPAGNEMENT	**Jeudi** **5 novembre** 13h30 à 16h30 Maison de la culture Ahuntsic	**Mardi** **26 janvier** 18h30 à 21h30 Espace culturel de la Caserne 26

RÉCOLTE DE DONNÉES DIFFÉRENCIÉES

LIGNE DE DÉPART

PARTICIPER

EXPÉRIMENTER

RECOMMADATIONS DE L'OCPM

SUR UNE BASE VOLONTAIRE

INFORMATIONS NON COMMUNIQUÉES AUX COMITÉS D'ÉVALUATION

AUTO - DÉCLARATION

Portrait des organismes demandeurs et soutenus par son programme

À même le formulaire de demande

AUTO - IDENTIFICATION

Portrait des artistes et chargés de projets responsables de projets déposés et soutenus

Lien à partager

QUESTIONS

ÉVALUATION DES DEMANDES

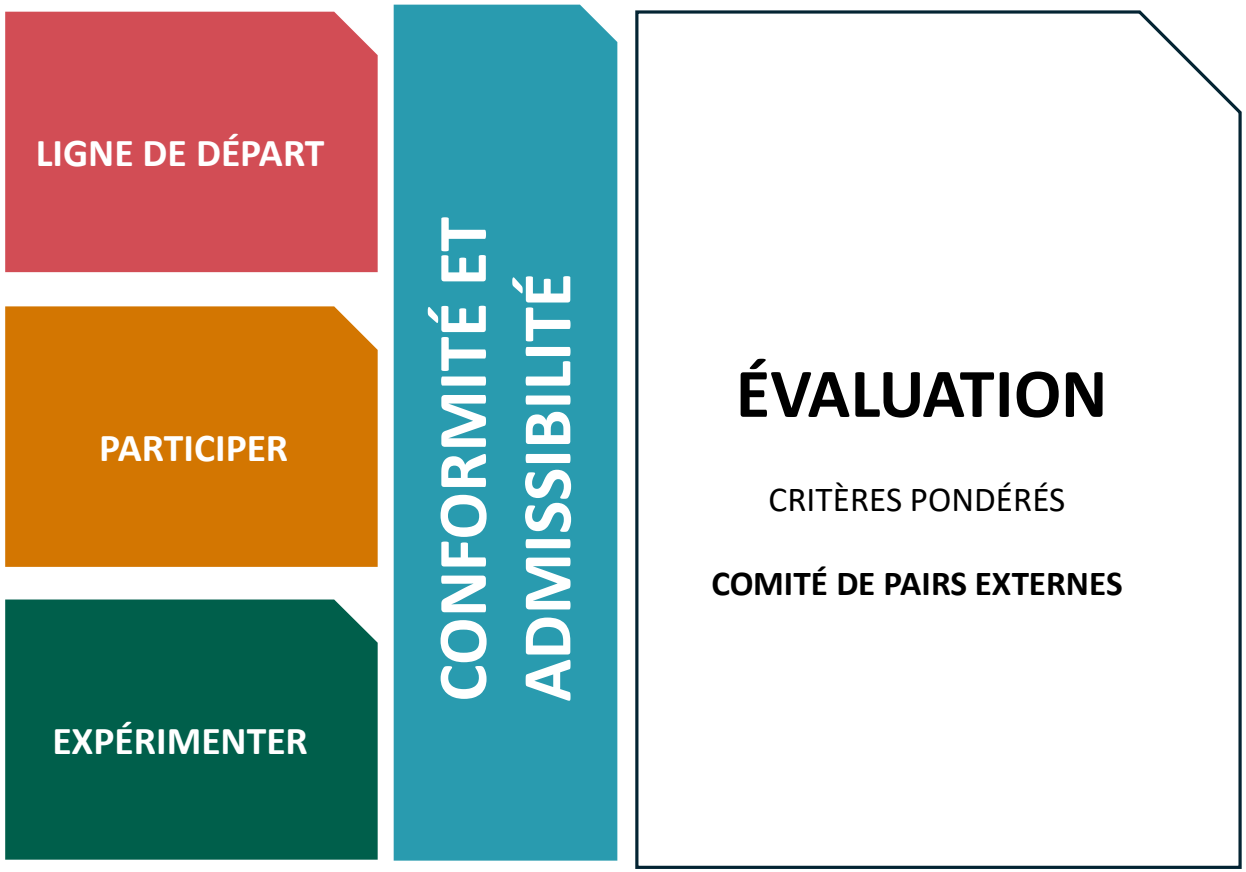

LIGNE DE DÉPART

PROFIL DE L'ORGANISME	30%
CONTENU	20%
PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS	15%
RÉALISATION	15%
RETOMBÉES	20%

PARTICIPER

CONTENU	35%
PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS	• 35%
RÉALISATION	30%

EXPÉRIMENTER

CONTENU	25%
PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS	25%
RÉALISATION	20%
RETOMBÉES DE L'EXPÉRIMENTATION	30%

ÉVALUATION DES DEMANDES

LIGNE DE DÉPART

PARTICIPER

EXPÉRIMENTER

CONFORMITÉ ET ADMISSIBILITÉ

ÉVALUATION

CRITÈRES PONDÉRÉS

COMITÉ DE PAIRS EXTERNES

RÉPARTITION

1- ÉQUITÉ TERRITORIALE
ANCRAGE LOCAL
PORTÉE MÉTROPOLITAINE

2- ÉQUITÉ DES CHAMPS D'ACTION

REPRÉSENTANTS DE LA VILLE ET DU MCC

ÉQUITÉ

INDICATEURS	Population globale	Immigration Résidents nés à l'étranger	Indice d'équité des milieux de vie Répartition des vulnérabilités	Éloignement géographique du centre
PONDÉRATION	Un pourcentage de projets soutenus pour chaque arrondissement			

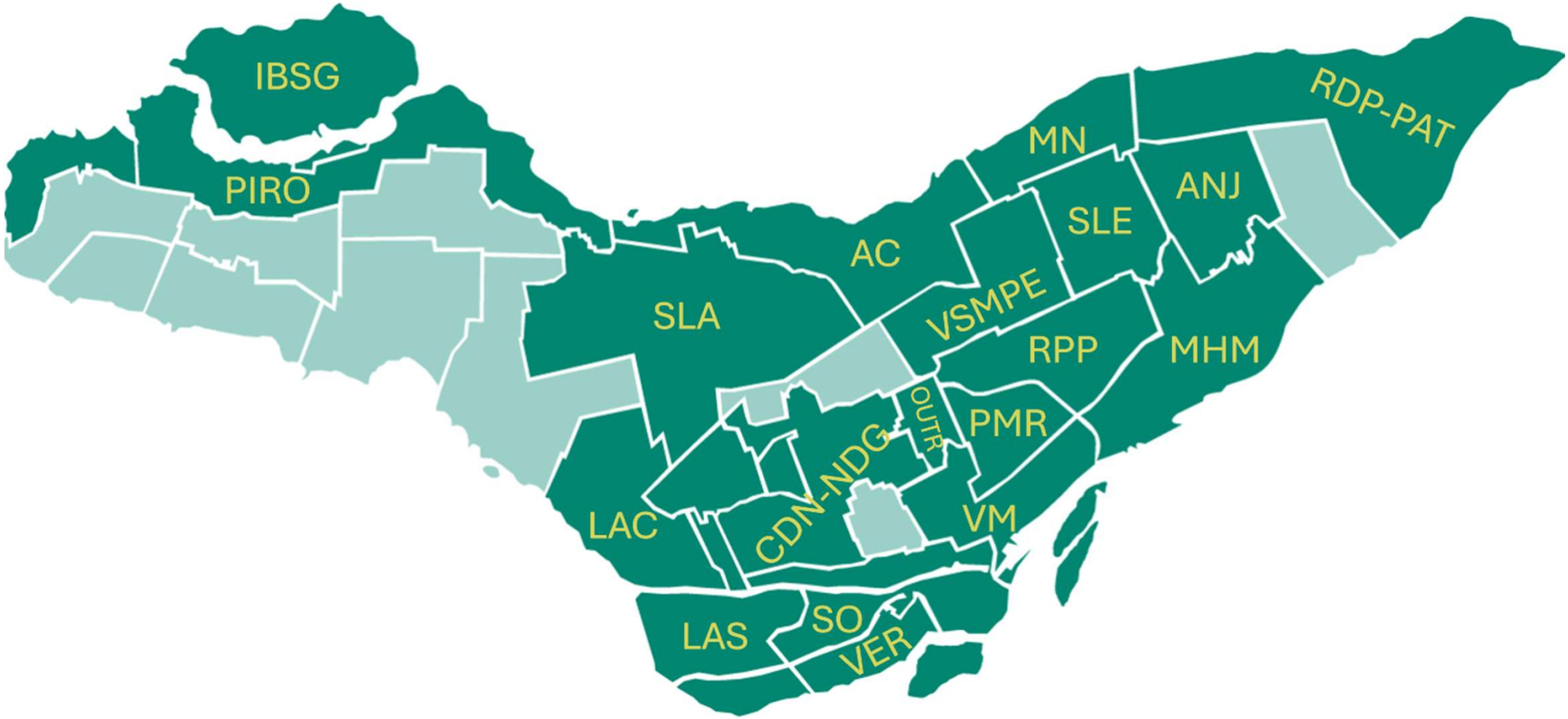
IBSG
PIRO
RDP-PAT
MN
ANJ
SLE
AC
SLA
VSMPE
RPP
MHM
OUTR
PMR
CDN-NDG
LAC
VM
LAS
SO
VER

ARRONDISSEMENTS

Un, deux ou trois arrondissements maximum

Ahuntsic-Cartierville

Anjou

Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce

Lachine

LaSalle

L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève

Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Montréal-Nord

Outremont

Pierrefonds-Roxboro

Plateau-Mont-Royal

Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles

Rosemont – La Petite-Patrie

Saint-Laurent

Saint-Léonard

Sud-Ouest

Verdun

Ville-Marie

Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension

CIBLE

Un pourcentage de projets soutenus pour chaque arrondissement

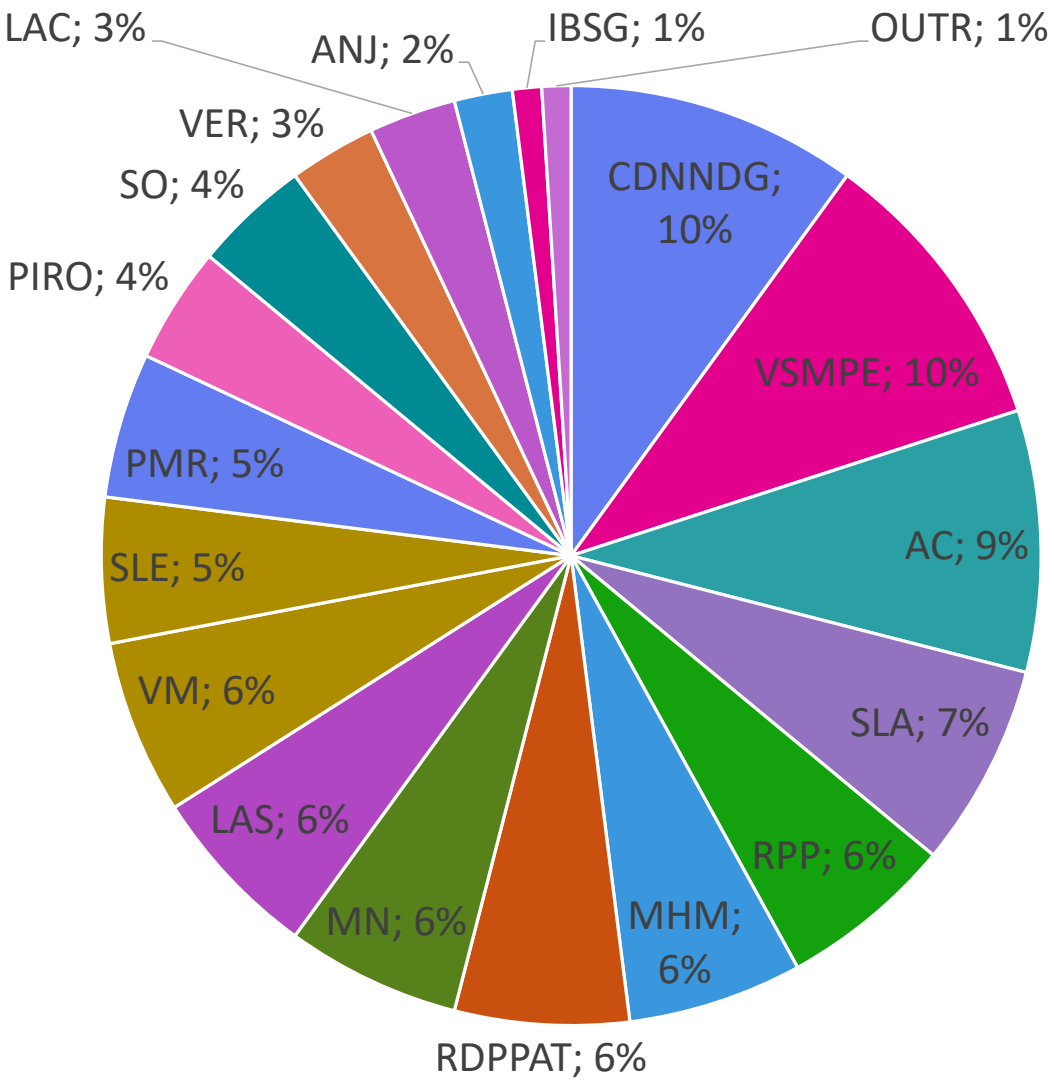

ANCRAGE LOCAL

Projets réalisés par des **institutions** ou **organismes** disposant d'un **lieu fixe** et capables de **s'inscrire durablement et de manière significative** dans leur milieu, en renforçant les **liens avec les communautés locales**. Leur mission ne peut s'accomplir en dehors de cet espace géographique, car il existe une filiation directe entre le lieu, la mission et les activités de l'organisme.

PORTÉE MÉTROPOLITAINE

Projets favorisant l'accessibilité culturelle auprès d'une **clientèle spécifique provenant de plusieurs arrondissements**.

RÉEL AN 1

Écart entre montant obtenu et répartition équitable visée

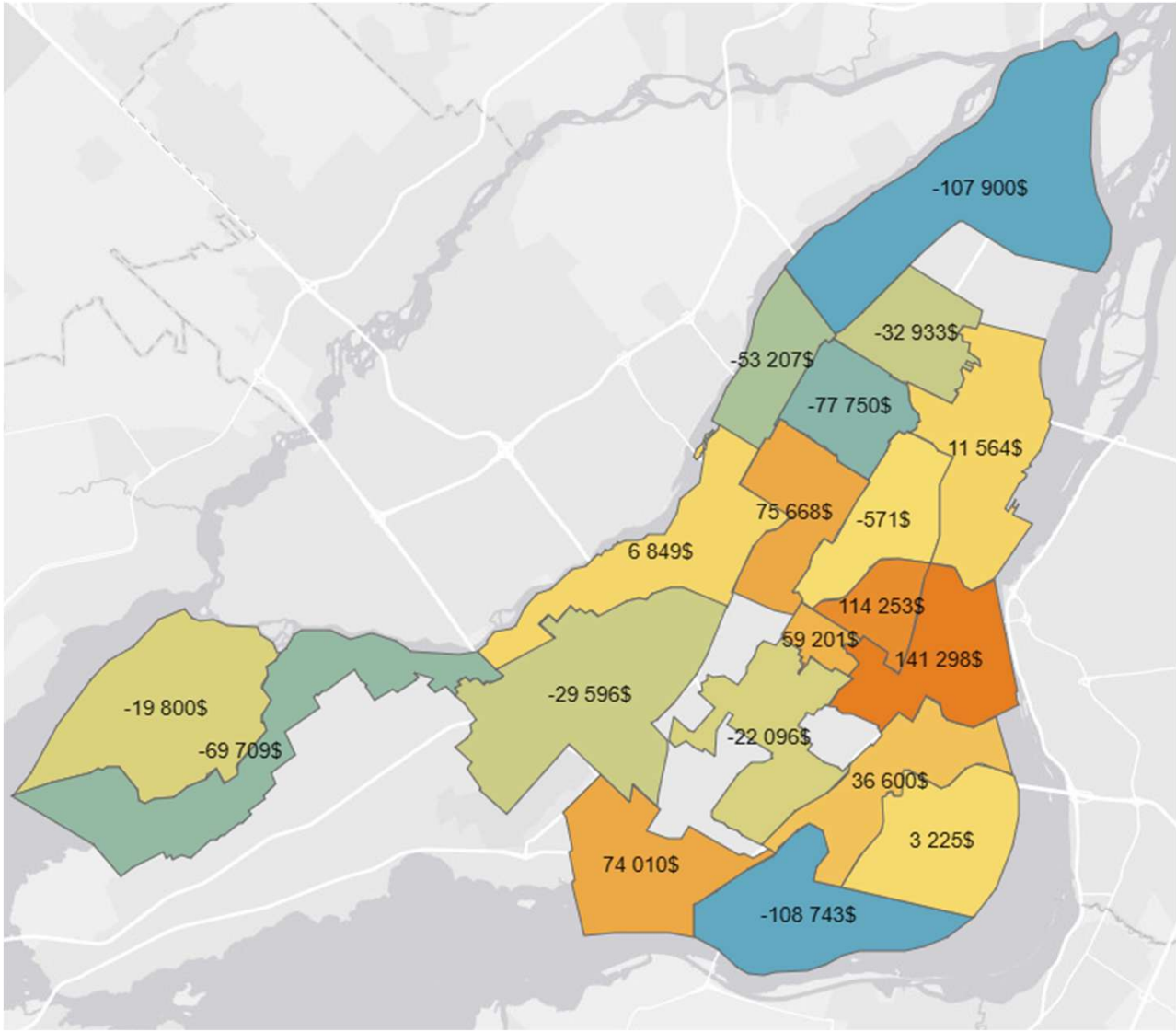

RÉEL AN 2

Écart entre montant obtenu et répartition équitable visée

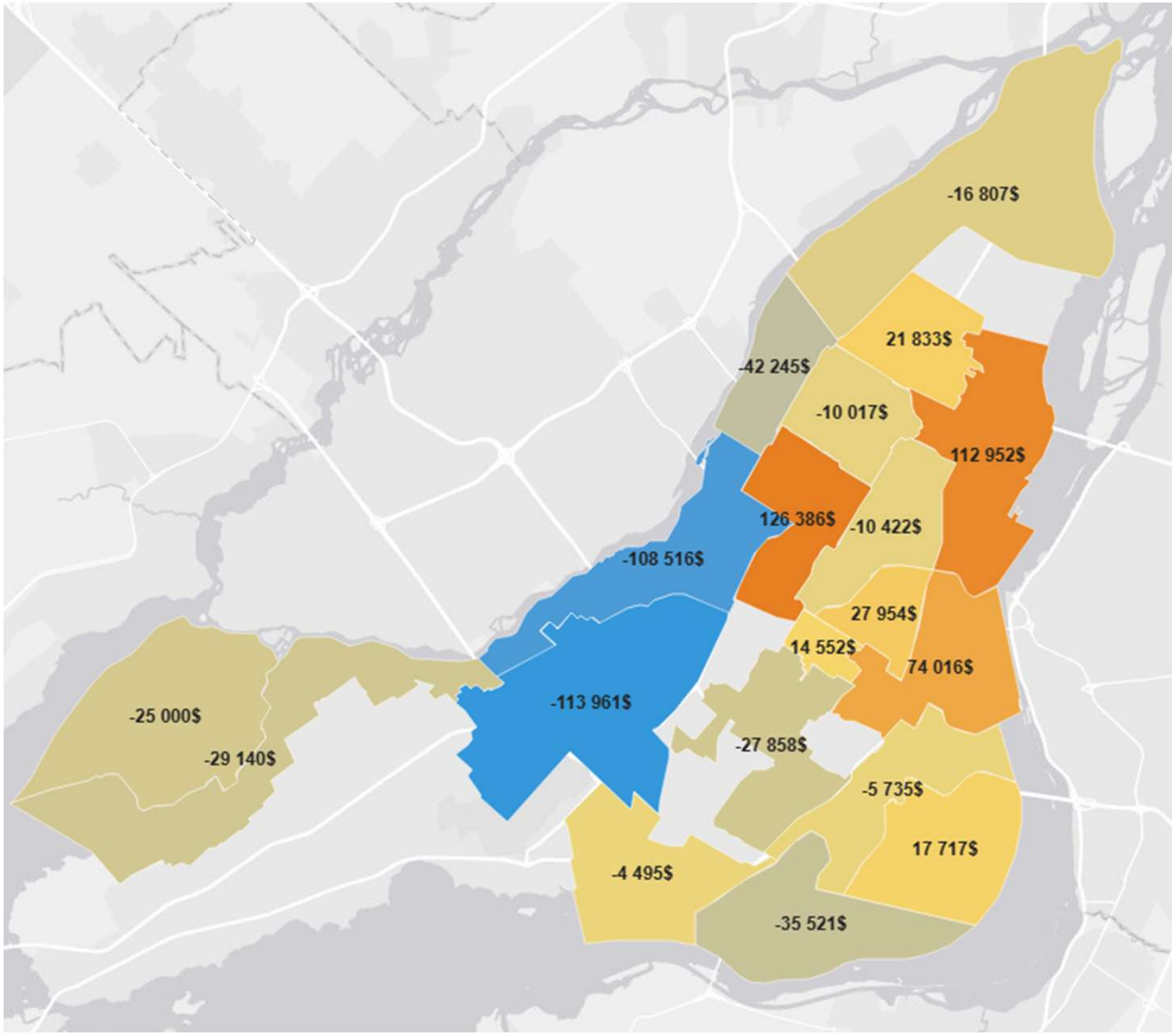

QUESTIONS

CALENDRIER

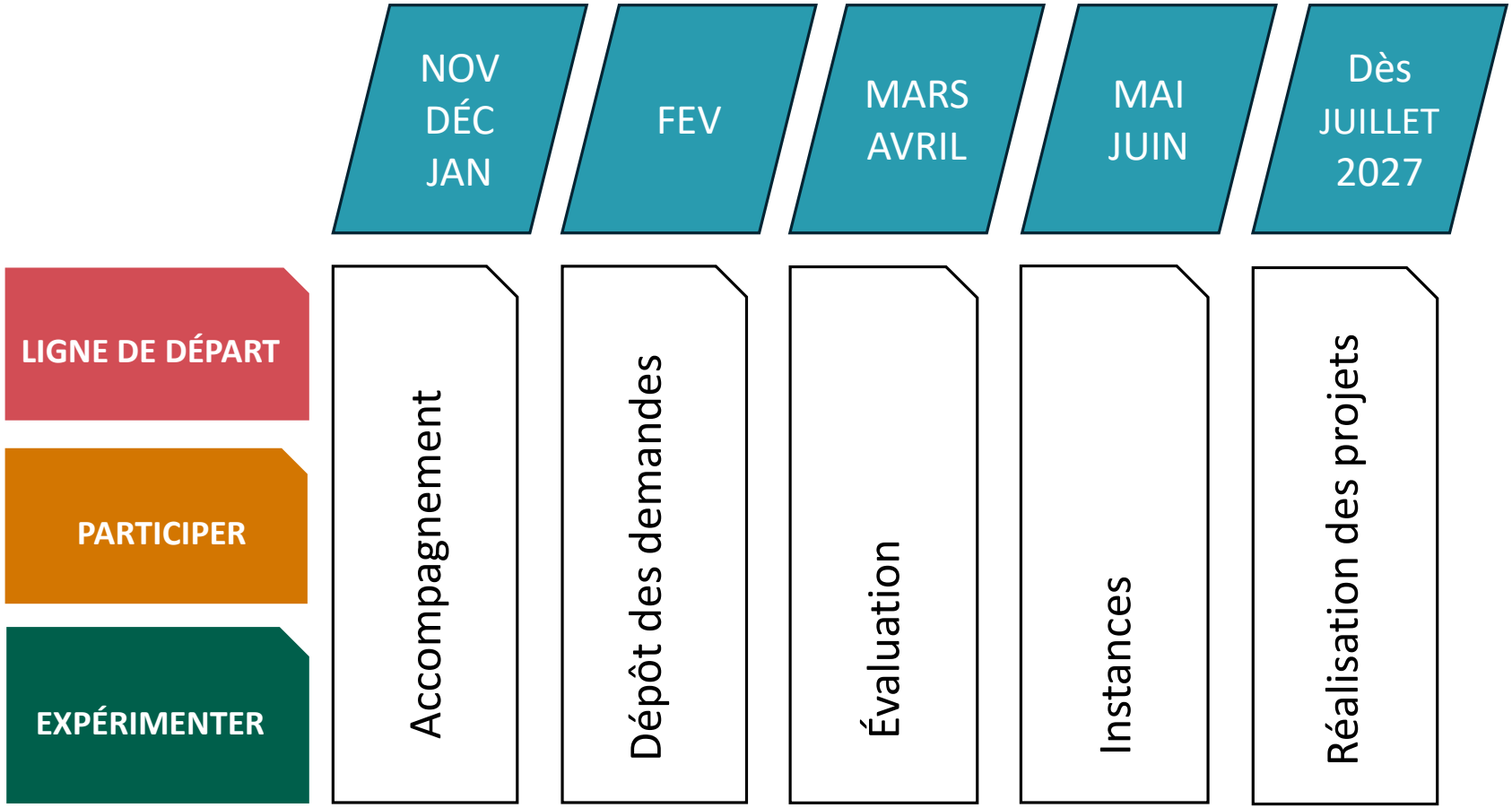
NOV
DÉC
JAN
FEV
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
Dès
JUILLET
2027
LIGNE DE DÉPART
PARTICIPER
EXPÉRIMENTER
Accompagnement
Dépôt des demandes
Évaluation
Instances
Réalisation des projets

VERSEMENTS

MICRO

Deux versements :

- Un 1er versement de 90 % de la somme accordée à la suite de la résolution du comité exécutif de la Ville
- Un versement final de 10 % de la somme accordée à la remise et à l'approbation du bilan final par la personne représentant la Ville

PONCTUEL

STRUCTURANT

Trois versements :

- Un 1er versement de 50 % de la somme accordée à la suite de la résolution du comité exécutif de la Ville
- Un 2e versement de 40 % de la somme accordée à la remise et à l'approbation d'un bilan intermédiaire par la personne représentant la Ville
- Un versement final de 10 % de la somme accordée à la remise et à l'approbation d'un bilan final par la personne représentant la Ville

POUR NOUS JOINDRE

developpementculturelmtl@montreal.ca

QUESTIONS

MERCI

developpementculturelmtl.ca

montreal.ca

Entente de développement culturel | Montréal | Québec